



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PARÇAY-MESLAY

Séance du lundi 17 juin 2024

18h

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de Parçay-Meslay, légalement convoqués le onze juin, se sont réunis en séance non publique, en Mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Président, et ont délibéré comme suit :

APPROBATION ET INFORMATION

- . Désignation du secrétaire de séance : Désignation à l'unanimité de **Monsieur Jean-Pierre GILET**.
- . Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 mars 2024.
- . Information des décisions prises par le Président sur le fondement de l'article R. 123-21 du Code de l'action sociale et des familles

Affaires Sociales

N° 2024-06	Approbation du projet de convention de partenariat entre Tours Métropole Val-de-Loire, le CCAS de Parçay-Meslay et Veolia Compagnie Générale des eaux pour la mise en œuvre d'un fonds social <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre GILET</i>	Adoptée (10 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)
------------	---	--

*Avis affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune (www.parçay-meslay.fr) le :
19/06/2024*